



ORDONNANCE DU ROI,

QUI Crée un Ministre pour la Maison du
Roi, et Nomme à cette Charge.

HENRY, par la grâce de Dieu et la Loi constitutionnelle
de l'Etat, ROI D'HAYTI, etc. etc. à tous présens et à venir,
SALUT :

Avons créé et créons par ces présentes un Ministre, pour
notre maison.

Le Duc de Saint-Louis, lieutenant général de nos armées,
est nommé Ministre de la Maison du Roi.

Donné en notre Palais Royal de Sans-Souci, le 17 Septembre
1819, l'an 16 de l'indépendance et de notre règne le neuvième.

Signé, HENRY.

Par le Roi,

Le Secrétaire d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères.

Signé, DUC DE LIMONADE.

A Sans-Souci, de l'IMPRIMERIE ROYALE.

11-1
1810

1819.

17-7th